



# Villecroze

*Les Grottes*

**TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE**



BULLETIN MUNICIPAL N°41 | ÉTÉ 2019



Ville de  
**Villecroze**  
les Grottes



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire .....2
- Le budget 2019 .....3
- Bilan de mandat.....4
- Travaux et sécurité .....8
- La Ronde cycliste .....9
- La bibliothèque .....10
- Nos citoyens.....11
- Etat civil.....11
- L'école.....12
- Le service social.....13
- Le parc .....14
- Vie associative .....16
- Les rendez-vous 2019 .....20

Bulletin municipal n°41 **ÉTÉ 2019**

Responsable de publication :  
Rolland Balbis, Maire. **Conception  
et impression** : Pub Store.

**Tirage** : 1000 exemplaires. **Crédit  
photo** : service communication

## Chères villecroziennes, chers villecroziens,

Un nouvel été et son lot de festivités s'offrent à nous après un hiver relativement clément.

Ce début d'année a vu le retour de la Ronde cycliste des Grottes à l'initiative de grands passionnés de vélo. Une nouvelle concentration de véhicules anciens s'est tenue, au cours de laquelle les bricoleurs ont pu s'échanger des pièces. Les autres manifestations comme la Bourse aux Plantes, les brocantes, les feux de la Saint-Jean ne sont pas en reste et sont toujours plus fréquentées d'année en année.

Villecroze réaffirme son authenticité et renoue avec d'anciennes traditions !

L'histoire du village et son âme sont à préserver. La cérémonie de la Marianne s'est déroulée cette année en présence du dernier témoin vivant. Je remercie chaleureusement Francis Maunier d'avoir partagé ses souvenirs d'enfant de cette journée du 25 avril 1943 avec nous tous.

Après une forte augmentation, l'école a vu ses effectifs se stabiliser cette année. Anticiper l'évolution des effectifs pour les années à venir incombe à nos services qui vont, par ailleurs, profiter de l'été pour préparer la rentrée scolaire 2019.

Le forum des Associations se fera dans la dynamique de la rentrée scolaire et je serai heureux d'accueillir à cette occasion les nouveaux arrivants.

Optant pour la pédagogie plutôt que la répression, la municipalité a pris de nouvelles mesures de sécurité au parc et aux grottes, pour faire face à une recrudescence de comportements inappropriés, voire dangereux.

Les travaux du parking du Pré de Fine, première tranche du projet de rénovation urbaine, seront lancés à partir de septembre prochain, afin de ne pas perturber la saison touristique.

Deux projets qui me tiennent à cœur vont prochainement voir le jour. L'un concerne l'implantation sur le territoire communal d'une ressourcerie. Porté par l'intercommunalité, ce projet permettra de donner une seconde vie aux objets.

Le second concerne la création d'une déchetterie intercommunale, sur la route d'Aups. Construite aux normes d'hygiène et de sécurité, offrant des horaires d'ouverture étendus, cette déchetterie bénéficiera aux habitants d'Aups, Tourtour et Villecroze.

Au terme de ces années passées à votre service et à votre écoute, l'heure est venue de vous présenter le bilan du mandat, que vous trouverez en détails dans ce bulletin.

En cette période estivale, protégez-vous, ainsi que vos proches et vos compagnons à quatre pattes, des risques de la canicule et je vous souhaite de profiter dans notre belle commune de la chaleur de nos liens humains.

Votre Maire,  
Rolland Balbis

# Le budget 2019

Les comptes administratifs 2018 de la commune, d'une part, et de l'eau et de l'assainissement, d'autre part, ont été examinés et approuvés lors du conseil municipal du 9 avril dernier.

Ils révèlent des excédents, reflète de la maîtrise stricte des dépenses pour chaque budget :

- 390 500 € d'excédent pour le budget communal (fonctionnement et investissement)
- 125 900 € d'excédent pour le budget de l'eau et de l'assainissement (fonctionnement et investissement).

Lors de cette même séance, ont également été votés les budgets prévisionnels pour 2019 :

**soit pour la commune,**

- 1 878 200 € en fonctionnement
- 1 472 500 € en investissement

**et pour l'eau et l'assainissement,**

- 403 200 € en fonctionnement
- 168 000 € en investissement.

Le conseil municipal a, de plus, voté les subventions accordées aux associations pour l'année en cours :

ADV	8 800 €
ADV (subvention exceptionnelle des 30 ans)	1 200 €
ANACR	100 €
CACS	1 620 €
DDEN	50 €
Donneurs de sang	200 €
FNACA	135 €
Judo Club salernois	360 €
Les Amis des Fleurs	800 €
Les Diablotins	6 000 €
Pêche de la Bresque - AAPPMA	270 €
PEP 83	270 €
Pompiers	135 €
Rose d'Automne	1 620 €
SA Perdrix	540 €
Sahara Anmilale	100 €
Salernes Autour de la terre	200 €
Tennis club du parc	500 €
Figon Salernes	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 100 €</b>

Les finances communales restent saines, malgré la baisse de la dotation forfaitaire de l'état et grâce à la dotation de solidarité rurale ainsi qu'à la gestion volontairement rigoureuse des budgets.

Cette année encore, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Les dépenses de fonctionnement, parmi lesquelles on compte la masse salariale, seront maîtrisées au plus près des besoins communaux.

Cette gestion mesurée permettra de lancer des travaux indispensables pour le développement du village, comme l'aménagement du parking du pré de Fine et la sécurisation de la falaise des grottes.



*Travaux d'élargissement de l'accès au parking du Pré de Fine (juin 2019)*

## La mairie est ouverte au public

Lundi, mardi, mercredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Jeudi et vendredi

8h30 - 12h

04 94 70 63 06

[accueil@mairie-villegroze.fr](mailto:accueil@mairie-villegroze.fr)

## Urbanisme

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

[urbanisme@mairie-villegroze.fr](mailto:urbanisme@mairie-villegroze.fr)

## Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

[election@mairie-villegroze.fr](mailto:election@mairie-villegroze.fr)

## Service social

Lundi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Vendredi 8h30 - 12h

[ccas@mairie-villegroze.fr](mailto:ccas@mairie-villegroze.fr)

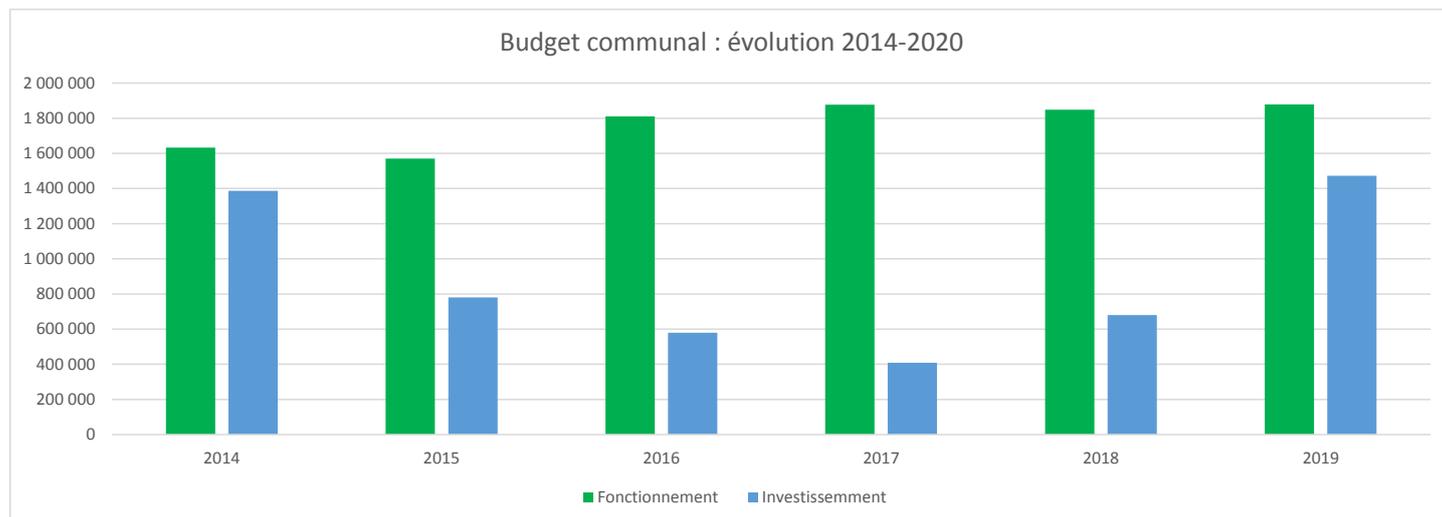
# Bilan de mandat

Le mandat en cours a débuté au printemps 2014 et s'achèvera au printemps 2020, lors des élections municipales.

## Le mandat en chiffres

Au cours des six années du mandat, le budget communal a évolué de la manière suivante :

- de 1 632 000 euros en 2014 à 1 878 000 euros en 2019 pour le fonctionnement
- de 1 387 000 euros en 2014 à 1 472 000 euros en 2019 pour l'investissement.



L'évolution du budget d'investissement s'explique par les emprunts contractés :

NATURE DE L'EMPRUNT	contracté en	échu en
Réhabilitation vieux village	2004	2019
Divers travaux communaux	2006	2021
Ecole	2010	2025
Maison Roere	2015	2029
Maisons en bois (acquisition)	2018	2025
Tractopelle	2019	2026

Trois de ces emprunts relèvent des mandats précédents (2002-2006 ou 2008-2014) dont un arrivé à terme en juin 2019.

Trois autres ont été souscrits au cours de ce mandat, pour des durées de 7 ou 15 ans.

Toutefois, il faut souligner que l'encours de la dette a baissé sur la même période, passant de 928 000 euros en 2014 à 848 000 euros en 2019. Par voie de conséquence, l'encours de la dette par habitant est passé de 715 euros à 517 euros, soit un niveau nettement inférieur à celui du département qui s'établit en 2019 à 728 euros.

Au niveau fiscal, la commune a fait le choix de ne pas alourdir la charge pesant sur les administrés, en maintenant ses taux, voire en les baissant pour compenser l'introduction en 2015 du taux intercommunal de 0,99 % concernant la taxe d'habitation.

La hausse du produit fiscal sur la période n'est donc pas due à une élévation des taux communaux mais plutôt à une hausse du nombre de logements ainsi qu'à la révision annuelle par le centre des impôts des bases d'imposition.

TAUX D'IMPOSITION	2014	2019
Taxe d'habitation	17.50 %	16.99 %
Taxe foncière (bâti)	13.60 %	13.20 %
Taxe foncière (non bâti)	74.22 %	72.05 %

Lors de cette mandature, de nombreuses actions ont été menées, dans des domaines aussi divers que la vie administrative, la sécurité, les travaux, l'éducation ou encore le cadre de vie.

## Vie administrative

- S'adaptant aux modifications réglementaires nationales et intégrant les principes de développement durable, le PLU (Plan Local d'Urbanisme), élaboré en 2012, a connu une modification en 2016. Tous les documents qui s'y rapportent sont désormais accessibles sur le site internet de la commune : <https://mairie-villegroze.fr/votre-commune/service-de-lurbanisme/>  
Les permis de construire, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme sont délivrés en accord avec le cadre fixé par le PLU.
- Le cadastre a été numérisé et lambertisé, c'est-à-dire qu'il est passé d'une version papier à une version informatisée comportant les coordonnées Lambert de tout point, conforme en cela au système officiel de cartographie en France.
- L'état civil a également été numérisé : tout acte d'état civil (naissance, mariage, décès) entre 1933 et aujourd'hui est facilement retrouvé grâce au logiciel Arg Etat civil.
- L'eau et l'assainissement sont, depuis février 2016, assurés en régie directe par la commune. Ce service bénéficie d'un budget spécifique et gère aussi bien la production, l'exploitation, la distribution d'eau potable que la collecte des eaux usées. Il assure également des interventions et des dépannages sur les réseaux d'eaux publics. Depuis trois ans, une nouvelle grille tarifaire a été instaurée et de nombreux travaux d'amélioration ont été effectués.



*Pose d'une nouvelle conduite d'eau sur l'ancienne route de Draguignan (printemps 2018)*

- Un nouveau colombarium, comportant 16 cases, a été installé au cimetière.
- L'intercommunalité dont fait partie Villegroze est la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV), créée en janvier 2014. Certaines des compétences auparavant gérées par la commune ou un syndicat lui ont été transférées. C'est le cas pour la petite enfance, le tourisme et les déchets ménagers. La crèche Leï Drôle depuis 2014 et l'office de tourisme depuis 2018 sont ainsi de son ressort. Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), devenu en 2014 le Syndicat Mixte du Haut-Var (SMHV), est depuis 2019 le service Environnement de la CCLGV.  
Par ailleurs, l'intercommunalité a accueilli en 2017 cinq nouvelles communes, portant son effectif total à 16 communes, sous la présidence de Rolland Balbis.

## Sécurité

- Pour la sécurité des biens et des personnes, des caméras de vidéoprotection ont été installées aux abords de l'école et au carrefour en face de l'église.
- Des zones bleues de stationnement ont été instaurées rue Ambroise Croizat et rue Gabriel Péri.
- La verbalisation pour les infractions routières se fait désormais au moyen de PV (procès-verbaux) électroniques.
- Pour limiter la vitesse et assurer la quiétude de tous, des paires de coussins berlinois ont été posées route de Barbeville, chemin des Ségalières, route d'Aups et route de Salernes.
- En terme de sécurité civile, et afin de seconder efficacement pompiers et secours, la Réserve Communale de Sécurité Civile a été créée. Absorbant le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt), elle en reprend, en les élargissant, les missions et accueille tous les bénévoles soucieux de s'engager pour le bien public.



*Les coussins berlinois à l'entrée du village, route de Salernes*

## Travaux

Au fil du mandat, différents travaux ont été entrepris :

- La réfection de la chaussée et du réseau pluvial a concerné les chemins des Sauvachans, des Ségalières, de Clavary, des Espèces et le chemin de la zone artisanale des Esparrus.
- En 2015, des travaux ont été réalisés rue Ambroise Croizat en collaboration avec le département. Ils ont permis la réfection de la chaussée, la création de trottoirs ainsi que la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.



*La rue Ambroise Croizat barrée pour travaux (automne 2015)*

- La falaise du Barry, située en bas de la rue Roger Maurice, a été sécurisée en 2014-2015 tandis que la falaise de la Baume, au fond du boulevard Charles Bernard, l'a été en 2019.
- En 2017, le cabinet Claret a été chargé par la commune d'établir le recensement des chemins communaux, document de travail nécessaire au classement, et à l'éventuelle régularisation, des chemins.
- La rénovation de l'éclairage public a été lancée en 2018, dans un double but de respect des normes et d'économies d'énergie. Le centre du village a bénéficié de cette première tranche de travaux.
- Au milieu du mandat, l'équipe municipale a entamé une réflexion sur un vaste projet urbain, permettant, en les pensant comme un ensemble cohérent, de rénover et de valoriser le parc, les grottes et le parking du pré de Fine.

Les bâtiments communaux ont également fait l'objet de travaux pendant les six années écoulées :

- La rénovation de la maison Roere a démarré en 2014. Elle a permis de créer quatre appartements et trois locaux à usage médical. Infirmières, ostéopathes et médecin sont ainsi installés au coeur du village.
- L'immeuble de la Poste a été intégralement refait en 2016.
- La bibliothèque municipale a déménagé en 2016, gagnant ses locaux définitifs, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sur le boulevard Charles Bernard, à l'orée du parc municipal. Ce déménagement a été l'occasion pour la bibliothèque de s'informatiser. Le projet de création d'un jardin de lecture a mûri au fil du temps jusqu'à son inauguration au printemps 2019.
- En 2018, la commune a pu faire l'acquisition des maisons en bois situées à l'entrée de la route de Barbebelle et qui avaient été laissées à l'abandon par leur constructeur. Leur état étant très fortement dégradé, la mairie a procédé à leur démolition.
- La Maison des Associations a connu des améliorations notables en 2018 et 2019, avec l'installation d'éclairage LED, économique et fiable, et la pose, au premier étage, d'un système de climatisation réversible.
- En 2019, la commune projette d'acquérir la maison Toledo, propriété laissée à l'abandon aux abords du parc, et compte l'intégrer au projet de rénovation urbaine du Pré de Fine.



*Démarrage du chantier de la Maison Roere (juin 2014)*

## Education

De septembre 2014 à juin 2017, soit sur trois années scolaires, la commune a organisé pour les enfants de l'école la réforme des rythmes scolaires, en adaptant les horaires pour y intégrer des temps d'activités périscolaires (TAP). Les enfants avaient ainsi classe tous les matins, mercredi compris, et une après-midi par semaine (le jeudi) était consacrée aux activités périscolaires proposées et encadrées par le personnel municipal et des associations locales.

En septembre 2017, les horaires ont été aménagés sur une semaine de quatre jours et en décalant la pause méridienne pour les maternelles (11h30 à 13h30) et les primaires (12h à 14h).

- La même année, la commune a remplacé l'équipement de jeux de la cour par une nouvelle aire de jeux, choisie en concertation avec l'équipe enseignante, aux normes de sécurité en vigueur et particulièrement adaptée aux enfants de 3 à 6 ans.
- Le matériel informatique de l'école a été renouvelé et modernisé à l'automne 2018 avec l'achat de 2 tablettes à destination des classes de maternelle, 16 ordinateurs à destination des classes de CM et un ordinateur pour le bureau de direction, ainsi qu'un onduleur et un réseau Wi-Fi performant.
- Pour la rentrée scolaire de septembre 2019, les familles peuvent à partir du mois d'août préinscrire leurs enfants au périscolaire (de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h20 à 18h l'après-midi) et à la cantine.  
Les inscriptions en fonction des besoins et le paiement se feront en ligne sur le portail Arg Famille.



Le portail est accessible à l'adresse  
<https://famille.arg-solutions.fr/app/login.php>

## Cadre de vie

Depuis le début du mandat, le service social a tenu à organiser en faveur des seniors des goûters à thème : que ce soit autour des recettes d'antan, de la Chandeleur, de Noël, à l'occasion du Mai théâtral ou autour de la projection de films rassemblant tournage ancien et interviews actuelles fourmillant d'anecdotes sur la vie à Villecroze autrefois, autant de moments que les participants ont eu plaisir à partager.

- Des ateliers sur des sujets aussi variés que la mémoire, les dépistages de santé, l'équilibre, l'ergothérapie, la sérénité au volant ou encore la nutrition, ont également été proposés par le service social.
- Une charte d'amitié franco-arménienne a été signée en 2014 entre le maire de Villecroze et celui de Yenoqavan, village arménien dont une délégation est venue pour l'occasion nous rendre visite.
- Village de Caractère du Var depuis 2012, Villecroze a obtenu en 2016 la première fleur des Villes et Villages Fleuris.
- Parallèlement, l'acquisition d'un Glutton, engin électrique et silencieux, dévolu au ramassage des feuilles mortes sur la voirie, ainsi que l'installation de distributeurs de sacs Toutounet contribuent à maintenir la propreté du village.
- Un soin particulier a été apporté à l'entretien et l'embellissement du parc municipal. Depuis 2016, tous les travaux de jardinage sont assurés en régie par les employés communaux. La pose de rambardes en fer forgé a permis de sécuriser les alentours du théâtre de verdure et l'accès aux grottes longeant la cascade. Le pont menant à la cascade a été rénové dans les règles de l'art.
- Au long de l'année, commémorations et fêtes sont l'occasion de se rassembler, de se souvenir et de célébrer. Ainsi l'année à Villecroze est rythmée, entre autres, par :
  - la commémoration de l'enlèvement de la Marianne le 25 avril
  - la Bourse aux Plantes le dernier dimanche d'avril
  - le 8 mai, jour de la Victoire en 1945
  - le Feu de la Saint-Jean, autour du 24 juin
  - la fête de la Saint-Romain, grande fête du village en août, offrant concerts, feu d'artifice et aïoli
  - la commémoration de l'armistice du 11 novembre, dont le centenaire vient d'être fêté.



Grand Aïoli de la Saint-Romain sous les platanes (août 2017)

## Nouvel équipement

La commune a fait cette année l'acquisition d'un tractopelle.

Cet engin, acheté conjointement par la commune et le service de l'eau et de l'assainissement, permet d'effectuer des travaux en autonomie, au plus près des besoins des usagers et avec un délai de réactivité satisfaisant.

Pour utiliser le tractopelle, une formation CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) a été organisée pour le personnel de la voirie, du service de l'eau et la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile), autant de services susceptibles de recourir à ce nouvel équipement dans le cadre de leurs missions.

La formation CACES de catégorie 4 concerne les engins de chantier. Organisée sur 3 jours, elle couvre les champs théorique et pratique et se conclut par un examen.



Réception du tractopelle (mars 2019)

## Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)

A l'initiative de David Estellon, adjudant-chef du Centre d'Incendie et de Secours de Tourtour, les bénévoles des CCFF d'Ampus, Tourtour- Vérignon et Villecroze ainsi que les sapeurs-pompiers de Tourtour se sont réunis en mars pour une journée de formation.

A la limite des territoires de Flayosc, Tourtour et Villecroze, les participants se sont retrouvés sur le terrain pour effectuer des exercices communs et renforcer leur cohésion de groupe. Cette journée a permis de créer une belle solidarité entre les équipes, solidarité précieuse à la belle saison et les nombreuses interventions qu'elle entraîne.

Ces derniers mois, le CCFF de Villecroze a vu ses effectifs croître et espère avoir d'autres nouvelles recrues, tout aussi vaillantes. Les bénévoles des CCFF environnants ont tous été de la partie en juin pour contribuer à assurer la sécurité de la Ronde cycliste des Grottes, grand événement sportif enfin réédité.

Un véhicule dédié aux interventions du CCFF devrait bientôt être acquis.



Rencontre et formation sur le terrain (mars 2019)

## Rappel sur les feux et le débroussaillage

L'obligation légale de débroussaillage ainsi que la réglementation de l'emploi du feu sont fixées et détaillées par la préfecture du Var.

La législation est accessible sur le site de la préfecture :

<http://www.var.gouv.fr/foret-r422.html>

et sur celui de la mairie :

<https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/protection-de-lenvironnement/>

Le débroussaillage est indispensable pour assurer une bonne protection des personnes, des biens et de la forêt.

Ainsi, tout propriétaire doit débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de son habitation.

Par ailleurs, tout brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit pour tous (particulier, professionnel, collectivité).

Nous vous rappelons que les contrevenants à ces réglementations s'exposent à des amendes, voire à des poursuites pénales.



Intervention sur un feu illégal (avril 2019)

## La Ronde cycliste des Grottes

Après de longues années d'absence, la mairie est heureuse d'avoir relancé en 2019 la Ronde cycliste des Grottes.

Ainsi, samedi 8 juin, soixante-dix coureurs se sont présentés au départ et ont pédalé avec ardeur lors de cette course ouverte aux catégories élites jeunes et servant de support au Championnat Régional PACA des jeunes, sélectionnant lui-même pour le Championnat de France jeunes de juillet.

Les organisateurs avaient concocté, pour cette réédition de la mémorable course, un circuit de 104,7 kilomètres, réalisé en trois boucles passant par Tourtour, Aups et Villecroze.

Rappelons que la Ronde cycliste des Grottes avait permis, des années 1950 aux années 1980, l'éclosion de champions amateurs renommés et de futurs professionnels de la petite reine. Elle avait été parrainée par Jean Dotto, coureur régional, originaire de Cabasse, classé 4ème au Tour de France en 1954 et vainqueur du Tour d'Espagne en 1958.

A l'arrivée, les coureurs à s'être distingués sont :

- **Ivan Schmitz**, AVC Aix Marseille, 1er
- **Robert Meyer**, AVC Aix Marseille, 2ème
- **Axel Narbonne**, AVC Aix Marseille, 3ème



*La ligne d'arrivée rue Ambroise Croizat (fin des années 1970)*

La réédition de cette course a été possible grâce au soutien de la Fédération Française de Cyclisme, au concours expérimenté de Serge Pascal, président de l'OCCV Draguignan, organisateur du Tour du Haut-Var et participant à la dernière Ronde cycliste des Grottes en 1989, sans oublier l'aide précieuse de nombreux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de la manifestation et assuré la sécurité de la course.



*Le passage de la course au même endroit (juin 2019), avec l'aimable autorisation de Jacques Marcel*



*Inauguration de la bibliothèque et de son jardin de lecture le 18 mai 2019*

Le 18 mai, en présence d'adhérents de tous âges et de nombreux élus, la bibliothèque a eu le plaisir d'inaugurer ses locaux et le jardin de lecture attendant.

Sous un ciel clément, le maire a coupé le ruban menant au jardin de lecture, paré de poufs colorés et de nids-hamacs que les enfants se sont vite appropriés.

Un diaporama retraçant le parcours de la bibliothèque à travers les différents bâtiments qu'elle a occupés était projeté à l'intérieur. Un apéritif a réuni les participants et clôturé la cérémonie.



Le jardin de lecture est ouvert du mardi après-midi au samedi matin.

Il dévoile ses petits poufs colorés les mardi, mercredi, jeudi après-midi ainsi que le samedi matin, quand la Cabane à lire, lieu d'échanges de livres, ouvre.

L'herbe y est verte, l'ombre fraîche. Installez-vous !

Parmi les élus présents, nous saluons la présence de Louis Reynier, vice-président du Conseil Départemental, Nathalie Perez-Leroux, conseillère départementale, Rolland Balbis, maire de Villecroze et président de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV), Jean Bacci, maire de Moissac-Bellevue, Antoine Faure, maire d'Aups, tous deux vice-présidents de la CCLGV, Rose-Marie Escarrat adjointe à la culture, Pierre Constans adjoint et Vincent Vagh, adjoint.

Depuis ce printemps, la bibliothèque propose également à ses adhérents le prêt d'une liseuse. Les conditions d'emprunt sont détaillées sur le site de la mairie :

<https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>

25 titres, tous issus du catalogue des éditions publie.net, sont installés et vous permettent, à travers des genres aussi différents que le roman, le théâtre ou la poésie, de découvrir les livres numériques.

### **Votre bibliothèque est ouverte :**

Mardi de 16h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30  
Jeudi de 10h à 12h  
Samedi de 10h à 12h30

### **Nous rejoindre :**

04 94 67 33 98

[bibliotheque@mairie-villecroze.fr](mailto:bibliotheque@mairie-villecroze.fr)

### **Suivre notre actualité :**

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze  
[@bibliothequevillecroze](https://www.facebook.com/bibliothequevillecroze)

Tumblr : Bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com/>

## Un villecrozien à l'honneur

Le comité de Draguignan et du Haut-Var de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) a remis le 16 mai dernier son prix à 16 élèves des collèges et lycées de la Dracénie.

C'est ainsi que Maxence Nicolle, jeune villecrozien de 17 ans, ancien élève de l'école communale, aujourd'hui élève de première au lycée Thomas Edison de Lorgues, a été distingué au cours d'une cérémonie présidée par Alain Marais, président de la section du Var, et par le général Alain Vigreux, dans la salle des Cordeliers de la mairie de Draguignan.

Ce prix récompense des élèves recommandés par leurs établissements scolaires pour avoir été particulièrement méritants et qui ont su incarner, par leur mérite personnel, les valeurs d'exemplarité, de volonté, de persévérance et de courage, défendues par la Légion d'Honneur.



*Maxence avec son prix de la Société des Membres de la Légion d'Honneur*

Rose-Marie Escarrat et Pierre Constans, tous deux adjoints au maire de Villecroze, ont tenu à participer à la cérémonie pour féliciter Maxence.



## Remerciements

La municipalité tient à remercier Myriam Tosi pour la plaque en céramique dont elle a fait don à la commune.

Cette plaque, réalisée en 2002 dans le cadre d'un projet d'études, s'orne d'une carte de Villecroze entourée de Salernes et Tourtour, ainsi que des blasons des trois communes représentées.

Implantée à l'entrée du vieux village, avant le porche, elle célèbre la faune et la flore emblématiques de la Provence.

## Naissances

**MALLET Inna** le 30/10/2018  
**ESBERARD Romy** le 10/12/2018  
**PONSI Emy** le 04/03/2019  
**MARTY Lenny** le 10/03/2019  
**MOLLER Arthur** le 01/04/2019

## Mariages

**KUNHA Prapaporn et MCGARVIE-MUNN James**  
le 07/12/2018  
**CRENDAL Charlotte et MOLLER Grégory** le 09/02/2019  
**CORNUEL Emmanuelle et BIGAN Sébastien**  
le 27/04/2019  
**MASSET Nathalie et PAILLART Pierre** le 22/06/2019  
**BOURJAC Josiane et MOLINA Joseph** le 29/06/2019

## Décès

**WASSERMANN René** le 06/11/2018  
**BAUDOUIN Daniel** le 15/01/2019  
**PONS Roger** le 01/02/2019  
**BLANC Laurent** le 03/02/2019

**GUIOL épouse BENSILUM Andrée** le 18/02/2019  
**LAGADOU Marc** le 25/02/2019  
**DUFOUR épouse CAPALDI Louise** le 07/04/2019  
**LAMBERT René** le 12/04/2019

L'année scolaire s'est achevée et, parmi les projets pédagogiques réalisés, on peut citer :

## La chorale :

Étalé sur toute l'année scolaire et articulé autour du thème des langues, ce projet a mobilisé la classe de CM1 (Laetitia Spada) de l'école de Villecroze ainsi que deux classes (celles de Renaud Gaillard et Cécile Mathieu) de l'IME de Salernes. Chaque classe travaillait les chants de son côté puis une rencontre mensuelle était organisée. Aux beaux jours, les répétitions communes ont eu lieu dans le parc de Villecroze et se sont agrémentées d'un repas partagé et de courses d'orientation. Des représentations ont été programmées : d'abord à la Maison des Associations de Villecroze le 20 juin, puis dans les locaux de l'IME à Salernes le 21 juin. A chaque fois, l'IME a pris en charge le repas en offrant le goûter ou le barbecue. Les enfants ont interprété *Ahora que vamos despacio*, comptine espagnole, suivie de *La conjugaison*, à la fois chantée et signée, puis de *Yellow Submarine* des Beatles. Leur prestation s'est terminée sous les applaudissements nourris du public, regroupant parents et classes des établissements.

## Pour la fin de l'année scolaire, le programme a été bien rempli :

- Journée de découverte du collège d'Aups pour la classe de CM2, le 3 juin. Instaurée depuis plusieurs années, cette journée permet aux futurs élèves de 6ème de vivre une journée-type de 6ème et de se familiariser avec le monde du collège.
- Sortie au Bois des lutins, à Villeneuve-Loubet, le 11 juin pour toutes les classes de maternelle et de primaire.
- Pique-nique à l'ombre du parc, le 18 juin pour toutes les classes.
- Sortie au circuit du Castellet, le 20 juin, pour les classes de CE (Paul Rousseau) et CM2 (Audrey Lavy).
- Course d'orientation aux Salles-sur-Verdon, le 24 juin pour la classe de CM1, tandis que la classe de CM2 naviguait lors d'une séance du cycle voile.
- Tournoi de foot du 2 au 5 juillet. Une cinquantaine d'enfants se sont portés volontaires pour ce tournoi encadré par Cynthia Avon. Après deux journées de qualifications, le tournoi s'est achevé vendredi 5 juillet par les quarts de finale, les demi-finales et la finale. Une cérémonie de remise des médailles par Monsieur le Maire, suivie d'un goûter, a récompensé tous les participants.

## La sécurité vélo :

Du 29 avril au 3 mai, les enfants de la classe de CM2 (Audrey Lavy) se sont initiés à la sécurité routière, dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route). Tous les après-midis de la semaine, encadrés par leur maîtresse ainsi que par Cynthia Avon et Nicolas Silvy, ils se sont entraînés sur leurs vélos au fil de différents parcours, mettant en jeu aussi bien leur adresse que leurs réflexes ou la connaissance du code de la route. Une épreuve de vérification des aptitudes, en fonction du niveau de maîtrise (débutant, intermédiaire ou confirmé), a couronné la semaine.



*Parcours d'initiation à la sécurité routière*



*Visite du collège d'Aups le 3 juin 2019*

# Le service social

Pour son goûter de printemps, le service social avait choisi de mettre les crêpes à l'honneur.

Le 14 mars, une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous pour savourer les crêpes confectionnées avec soin et patience par Jean-François Nicolle. Pour les gourmands, confiture, pâte à tartiner et sucre ont agrémenté les légères et délicieuses galettes, accompagnées du traditionnel cidre.

La rencontre a été l'occasion de visionner deux films : l'un est un film ancien sur la commune prêté par Francis Maunier, l'autre a été réalisé par Maxence Nicolle et il rassemble des vues paysagères du village et des interviews d'habitants.

Joyce et Isa ont assuré l'ambiance musicale de l'après-midi, tandis que le service social pouvait compter sur le dévouement de Rose-Marie, Anne-Marie, Nanny et Marie-Hélène pour assurer le service.



Goûter des crêpes (mars 2019)

Le service social vous donne rendez-vous cet automne pour son atelier **Mémoire**, en partenariat avec la Mutualité Française et tient à remercier celle-ci pour son implication et ses nombreuses interventions sur la commune.

Les séances de l'atelier Mémoire auront lieu le mardi matin de 9h à 11h à partir du 17 septembre et jusqu'au 12 novembre.

## Information santé

Dans le cadre de la lutte contre les arrêts cardiaques, deux défibrillateurs sont accessibles sur la commune :

- à la mairie, sur la façade extérieure, à gauche de la porte d'entrée
- au Cercle de l'Avenir, sur la place Général de Gaulle. Ce modèle propose en plus un module de massage cardiaque.

Ces appareils sont portables, faciles à utiliser et permettent de sauver des vies.

Le Ministère chargé de la Santé a lancé une vaste campagne d'information sur la vaccination. Des brochures explicatives sont disponibles en mairie. On y trouve les différents vaccins, leurs effets, la prise en charge médicale ainsi que le calendrier vaccinal.

Ces informations sont également consultables en ligne sur <https://vaccination-info-service.fr/>

### Les professionnels de la santé à Villecroze :

Docteur Rodriguez 04 94 47 68 36

Docteur Tréhot 04 94 70 62 63

Bruno Cancel, kinésithérapeute 04 94 67 52 64

Fanny Castillon, ostéopathe 06 18 62 01 00

Laura Castillon, ostéopathe 06 18 62 00 41

Delphine Andrieu, infirmière 06 38 65 21 03

Vanessa Haas, infirmière 06 82 21 41 27

Amouroux, Collongues, Michel, Schelpe et Schaeffer, cabinet infirmier 04 94 70 65 87

Pascal Peiffer, Azur Taxi 06 74 68 99 67

Pendant l'été, des épisodes de forte chaleur peuvent survenir. Pour les traverser en toute quiétude, merci de suivre ces conseils :

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule



## Le parc municipal

Ouvert toute l'année, le parc municipal se visite :

- de 8h30 à 20h30 du 1er avril au 30 septembre
- de 9h à 17h du 1er octobre au 31 mars.

**Pour les groupes** à partir de 30 personnes, une autorisation écrite, préalable à la visite, est à demander en mairie.

Cette démarche permet d'assurer la tranquillité de tous et le respect du lieu.

Situées dans le parc, les grottes troglodytiques sont ouvertes à la visite d'avril à octobre.

Le paiement par carte bleue, y compris sans contact, est désormais possible à la billetterie des grottes.

### Horaires d'ouverture des grottes 2019

<b>AVRIL</b>	Du mercredi au dimanche (et jours fériés)	 Flash interdit
<b>MAI</b>	13h - 17h	
<b>JUIN</b>	Visite commentée à 17h	
<b>JUILLET</b>	Tous les jours : 10h - 17h	
<b>AOUT</b>	Visite commentée à 17h	
<b>SEPTEMBRE</b>	Du mardi au dimanche 10h - 12h et 14h - 17h Visite commentée à 17h	
<b>OCTOBRE</b>	Du mercredi au dimanche (et jours fériés)	
<b>Jusqu'au 3 NOVEMBRE</b>	13h - 16h Visite commentée à 16h	

→ Durée de la visite :  
Visite avec dépliant : 20 à 30 min  
Visite commentée : 45 minutes

→ Site inaccessible aux Personnes à Mobilité Réduite et aux moins de 6 ans

→ Chaussures fermées indispensables

#### Tarifs

Entrée : 4 €      Moins de 12 ans : gratuit  
A partir de 10 personnes : 3 € / pers.  
Groupes (max. 25 personnes) sur réservation : 40 €/groupe

Paiement : 

Depuis 2015, le parc accueille le **Festival de l'Art** dans le parc.

Ce festival, qui invite des artistes à s'emparer du lieu pour y faire vivre leurs œuvres, prend pour son édition 2019 une orientation résolument tournée vers le Land Art.

Après Alain Vagh, Bernard Morteyrol, Eric di Fruscia, Renaud Vassas et Mitrano Gianni en 2015, Eric di Fruscia en 2016, Hug en 2017, Maria Siri Rossi en 2018, c'est au tour de Guillaume Goisque et Vanessa Vagh de relever le

défi et d'implanter leurs œuvres dans ce somptueux cadre naturel.

Tous deux céramistes, implantés localement, ils ont travaillé de concert pour proposer des créations originales.



Edition 2018 avec Maria Siri Rossi



Œuvres de Guillaume et Vanessa avant leur installation dans le parc

## Bourse aux plantes

Au fil des années, et quelle que soit la météo, la Bourse aux Plantes est devenue un événement incontournable du printemps.

La 17ème édition a rassemblé, dans le parc et sous un temps clément, 34 exposants de toute la région, aussi bien associatifs que professionnels.

Pour l'occasion, les grottes troglodytiques ont ouvert leurs portes aux visites toute la journée. La bibliothèque municipale faisait de même l'après-midi.

Les ateliers enfants (assuré par Joyce) et maquillage (aux bons soins de Charline) ont connu un beau succès.

Le service brouettes, assuré par la jeunesse du village qui prête ses bras pour aider le public, a été fortement sollicité.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le dernier dimanche d'avril pour une édition tout aussi réussie.



Edition 2019 de la Bourse aux Plantes

## La Socca des Vallées

Un kiosque de restauration proposant sandwichs, socca et boissons a ouvert en juin sur le parking du pré de Fine, à l'ombre des marronniers, non loin de l'office de tourisme.

Il vous accueille pendant toute la saison estivale, jusqu'aux premiers jours de l'automne.

### Contact :

M. et Mme Kennel **06 61 84 20 24**

lasocca@bbox.fr

[www.socca-des-vallées.fr](http://www.socca-des-vallées.fr)



La jeune équipe du service brouettes et leur encadrante Angélique

## Choisir ses plantations

Amis jardiniers, plantons en préservant !

Le parc municipal ainsi qu'une partie de la commune font partie du périmètre Sources et tufs du Haut-Var, dans le cadre du réseau Natura 2000, oeuvrant pour la préservation de la biodiversité.

L'appartenance à ce réseau implique une vigilance accrue concernant, entre autres, la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes.

Parmi ces espèces, on peut citer :

- le mimosa argenté
- l'ambrosie à feuilles d'armoise
- le bident à fruits noirs
- l'herbe de la pampa
- la jussie rampante
- le robinier faux acacia.



L'Observatoire Régional de la Biodiversité PACA propose sur son site une information détaillée et régulièrement mise à jour : [http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/ressources/especes-exotiques-envahissantes\\_66.html](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/ressources/especes-exotiques-envahissantes_66.html)



## Les Amis des Fleurs

L'association Les Amis des Fleurs de Villecroze, créée en 2013, poursuit ses activités en partenariat avec la mairie, en renouvelant et entretenant l'ensemble des espaces fleuris du village.

Elle assure l'arrosage avec l'aide efficace des services de la voirie pendant toute la période estivale.

Comptant à ce jour une trentaine de fidèles adhérents, elle se prépare à la visite du comité régional qui doit décider cet été si la commune mérite de conserver le label Village Fleuri, label qui reste une référence de qualité esthétique pour les visiteurs et une fierté pour les habitants.

Si vous, villecroziens, vos amis ou vos voisins, appréciez nos efforts pour contribuer à vous offrir un cadre de promenade que nous espérons toujours plus agréable, n'hésitez pas à nous rejoindre. Votre aide, qu'elle soit financière (cotisation annuelle de 15 euros, à déposer en mairie avec vos coordonnées) ou matérielle (participation aux travaux d'entretien) nous sera toujours précieuse.

### Contact :

Karine Ros, présidente

Jocelyne Willot, secrétaire **06 30 89 23 36**

Martine Fayaubost, trésorière **04 94 70 70 45**

siège social en mairie



*Floraison printanière sur la place de la mairie*

Les Amis des Fleurs, which means The Flowerlovers, is an association which renews and takes care of the general flowery area of Villecroze.

Your help, whether financial (a yearly subscription by a deposit of 15 € at the Town Court with your coordinates), whether practical (contribution to the maintenance of the flowery area) is more than welcome and very precious.

## Sahara Anmilale

Notre association humanitaire, Sahara Anmilale, soutient toujours l'école brousse créée en 2011 à Tangou, au Mali. Chaque enfant scolarisé issu d'une famille démunie est aidé à raison d'un repas par jour et de la prise en charge des fournitures scolaires de la rentrée.

Nos écoliers et les villageois ont plus que jamais besoin de notre soutien. L'avenir de l'Afrique, et donc celui de la république du Mali, passe par l'éducation, pour pouvoir participer activement aux changements futurs.

Sahara Anmilale fonctionne uniquement avec des bénévoles. La totalité des dons est attribuée aux projets à Tangou.

Nous nous réjouissons de vous revoir cet été et vous attendons à nos prochaines animations :

- Concert caritatif au domaine de Valcolombe avec le trio Peverelli **samedi 10 août**. Concert au milieu des vignes, clôturé par le verre de l'amitié offert par nos amis Marie-Hélène et Philippe Grammont
- Concerts caritatifs au Moulin des Arts à Entrecasteaux avec Olga Carboni, violoniste ukrainienne et Aigerim Matayeva, pianiste kazakh **samedi 14 septembre à 20h30 et dimanche 15 septembre à 16h**



*Marché de Noël à Tourtour*

- Loto à la Maison des Associations de Villecroze **dimanche 17 novembre**

### Contact :

sahara.anmilale@gmail.com

[www.sahara-anmilale.org](http://www.sahara-anmilale.org)



*Dégustation de coquillages à Mèze*

## La Rose d'Automne

Le club a commencé l'année avec un programme intense :

- galette des Rois et grand loto du blanc le 10 janvier
- assemblée générale le 10 février
- grand loto des crêpes le 21 février, pour lequel nous remercions nos crêpières bénévoles
- grand goûter avec les enfants de la crèche et ganses à volonté le 14 mars, suivi du loto de printemps
- loto de Pâques et ses chocolats le 4 avril
- sortie au marché de San Remo, comprenant un repas à Dolceacqua et un arrêt à Vintimille le 28 avril
- repas de la Fête des Mères, pour lequel nous avons été très bien accueillis au restaurant Le Bien-Etre, le 13 mai
- sortie coquillages à Mèze le 25 mai et, enfin, en juin, visite des calanques de Cassis.

Depuis plusieurs années, notre présidente, Georgette, prolonge les rencontres du mercredi jusqu'à fin juillet. Au nom de tous les adhérents du club, nous tenons à la remercier tant pour sa présence que pour sa gentillesse et son dévouement au service de chacun.

Après la trêve estivale, le club reprendra ses séances autour d'un goûter le 5 septembre et vous pouvez déjà noter dans vos agendas les activités programmées :

- sortie commune Aups- Villecroze le 11 septembre, avec une croisière sur le lac d'Esparron, suivie d'un repas à Gréoux-les-Bains et d'une séance de cinéma en 3D avec le film *Verdon secret*, pour découvrir le Verdon comme vous ne l'avez jamais vu
- journée avec Florilège au club le 21 novembre
- repas de Noël à la Maison des Associations le 16 décembre, où notre sympathique animateur fera danser bon nombre de couples dans une bonne ambiance assurée.

L'année 2018 a été douloureuse pour beaucoup d'entre nous, mais nous souhaitons que la vie du club perdure encore longtemps, afin de garder nos rencontres du mercredi et toutes celles qui se présenteront.

## L'Art et Tradition

L'association organise deux fois par mois un atelier pour écrire des icônes et peindre des reproductions de peinture de la Renaissance italienne.

**Contact :**  
[betty.dubois13@orange.fr](mailto:betty.dubois13@orange.fr)  
**06 14 86 81 33**

*Une de nos réalisations :  
 icône de Vierge à l'enfant*



## L'ADV

La saison 2018-2019 a été marquée par la disparition de René Wassermann, fondateur en 1989 de notre association.

Nous voulons lui rendre ici un dernier hommage et assurons la famille de notre sincère et chaleureuse amitié.

En mai, nous avons fêté notre 30ème Mai Théâtral, avec une édition toute en intensité concentrée sur 10 jours. Le petit monde du théâtre scolaire guette depuis 30 ans ce joli mois de mai, qui est l'occasion de présenter au public le résultat d'une année de travail animée par la passion du théâtre.

Pour cette édition, près de 400 comédiens nous ont enchantés au long de spectacles fabuleux.

L'équipe de l'ADV félicite et remercie les enfants de tous âges, leurs professeurs, les comédiens adultes, les jurés, les régisseurs, les bénévoles, les parents et les spectateurs ainsi que la municipalité de Villecroze et le Conseil Départemental du Var qui soutiennent fidèlement nos activités.

### Le palmarès du 30ème Mai Théâtral :

#### Catégorie Primaire

- Mistral d'or pour l'école Sainte-Marthe (Draguignan) avec *L'histoire s'en mêle*

#### Catégorie Collège

- Mistral d'or pour le collège Henri Nans (Aups) avec *J'ai détourné La Fontaine*

#### Catégorie Lycée

- Mistral d'or pour le lycée Fénelon (Grasse) avec *Forêt*

#### et aussi :

- Prix « Mixtral » pour la compagnie Les Chrysalides (Trans-en-Provence) avec *Les connectés*
- Prix Wassermann pour le cours Gérard Philippe (Grasse) avec *Le mariage forcé*.



Remise du prix Wassermann par le maire, Rolland Balbis, entouré de ses adjoints, Pierre Constans, Rose-Marie Escarrat et Vincent Vagh

Depuis septembre 2018, **nos ateliers théâtre** sont dirigés par Delphine Donadei, enseignante d'art dramatique, comédienne et metteuse en scène, qui a déployé tout au long de l'année une belle complicité avec ses élèves.

L'atelier collège de l'ADV a tourné fin juin dans le prochain film de Ludovic Bernard, *10 jours sans maman*, avec Franck Dubosc. Le tournage a réuni au lac de Sainte-Croix plusieurs de nos collégiens pour de la figuration ainsi que Sébastien Flanagan pour un rôle dans le long-métrage.

Florence Lepretre propose mercredi et jeudi **l'atelier Yoga du rire**. Pratiqué en groupe, ce yoga original combine la respiration propre au yoga et les exercices de rire, avec comme devise *Rire sans raison, c'est tellement bon*. Sans jugement aucun, les participants profitent des bienfaits instantanés du rire. Pour l'été, l'atelier se fera en plein air : dans le parc municipal ou au théâtre de verdure.

Dès septembre, nous vous invitons à nous rejoindre pour :

- le Forum des Associations vendredi 6 septembre
- le festival des Automnales en octobre
- le marché de Noël, le dernier dimanche de novembre.

Et nous vous attendons à nos ateliers :

- Atelier Théâtre avec Delphine. Contact 06 34 38 19 52 (Joyce)
- Atelier Yoga du rire avec Florence. Contact 06 77 14 45 87
- Atelier Musique avec Christian et Eric. Contact 06 72 44 62 92 (Christian)
- Atelier Yoga, pour enfants, ados, avec ou sans les parents avec Virginie. Contact 06 22 17 43 10

## Académie Musicale de Villecroze

Avec 8 master class et 3 stages de formation au programme, l'année 2019 est une année riche pour l'Académie musicale de Villecroze. Depuis février, nous avons accueilli plus de 80 musiciens venant des quatre coins du monde au cours de 6 master class :

- violon avec Kazuki Sawa
- basson avec Laurent Lefèvre
- violoncelle avec Jérôme Pernoo
- tuba avec Fabien Wallerand
- clarinette avec Pascal Moraguès
- musique de chambre avec Pavel Vernikov et Miguel da Silva.

Les habitants de Villecroze et des communes voisines ont pu découvrir le quotidien des jeunes artistes lors des portes ouvertes organisées pour les master class de violoncelle et de musique de chambre. Ils ont également pu apprécier la qualité de ces jeunes talents lors des concerts gratuits à la Chapelle Saint-Victor ainsi qu'au cours de deux mini-concerts en plein air offerts par la master class de Fabien Wallerand.

En septembre, nous accueillerons la master class de violon de Jean-Jacques Kantorow, clôturée par un concert le **13 septembre** à la chapelle Saint-Victor. Nous terminerons la saison des concerts au centre musical le **15 novembre** avec les jeunes pianistes sélectionnés par Jean-François Heisser et Jean-Frédéric Neuburger.

Plus discrète mais tout aussi importante, l'autre mission de l'Académie est le développement de la pratique du chant choral à l'école.

Cela se fait notamment par la commande d'œuvres pour enfants et l'organisation de stages de formation destinés aux enseignants du primaire et du secondaire. En partenariat avec l'Éducation nationale, l'Académie accueille cette année 3 stages et plus de 70 enseignants venus de toute la France pour travailler les œuvres avec leurs compositeurs avant de repartir dans leurs établissements respectifs, prêts à développer sur leur territoire des projets musicaux pleins de promesses.



*Tubas de la master class de Fabien Wallerand*

## Le Centre d'Animation Culturelle et Sportive

Le Centre d'Animation Culturelle et Sportive continue ses activités avec succès et compte à présent 150 adhérents.

Le lundi, la randonnée est toujours appréciée par ses fidèles adeptes et la sortie dans le Queyras en juin a conclu la saison en beauté.

Le lundi soir, à 18h, c'est l'heure du yoga, pour la détente.

Le mardi après-midi, dans une bonne ambiance, l'atelier de peinture prépare sa traditionnelle exposition du mois de juin.

Le mercredi après-midi, les passionné(e)s de Scrabble se réunissent pour une récréation utile aux neurones.

Le jeudi, la gymnastique et le yoga remportent un franc succès.

Le vendredi après-midi, deux bénévoles animent maintenant l'atelier informatique, qui est en pleine expansion, ainsi que l'atelier photo numérique du mardi après-midi.

En avril, notre ancien président nous a accueillis aux Pays-Bas avec un programme alléchant.

La semaine peut être bien occupée, si on le désire !

Ne restez pas isolés, venez vous distraire avec nous !

Contact :

[cacsvillecroze83@gmail.com](mailto:cacsvillecroze83@gmail.com)

06 10 88 93 55 et 06 71 17 89 61



*Voyage à Amsterdam (avril 2019)*

# LES RENDEZ-VOUS 2019

Tous les lundis en juillet et août	Balade contée dans le vieux village, avec Martine Jaegly
Tous les vendredis en juillet et août	Visite commentée du village
Tous les dimanches en juillet et août	Animation musicale à midi au restaurant Sous les platanes

Mardi 16 juillet	Festival Jazz Verdon avec Blues'Up	Mairie	Place Général de Gaulle
Du 15 juillet au 15 septembre	Festival de l'Art dans le Parc		
Jeudi 18 juillet	Concert avec No vibrato	Cercle de l'Avenir / Restaurant La Place	Place Général de Gaulle
Jeudi 25 juillet	Concert avec Vintage Riders	Cercle de l'Avenir / Restaurant La Place	Place Général de Gaulle

Dimanche 4 août	Brocante de professionnels		Place Général de Gaulle
Jeudi 8 août	Concert avec Nightingales	Cercle de l'Avenir / Restaurant La Place	Place Général de Gaulle

## Du samedi 10 au mardi 13 août : Fête votive de la Saint-Romain

Samedi 10 août - Concert avec Patricia Magne

Dimanche 11 août - Concert avec Les Boules à zéro

Lundi 12 août - Feu d'artifice, suivi d'un concert avec Synthèse

Mardi 13 août - Grand aïoli sur la place (réservations en mairie à partir du 22 juillet)

Vendredi 16 août	Concert avec Last train	Cercle de l'Avenir / Restaurant La Place	Place Général de Gaulle
Dimanche 18 août	Vide-greniers	Mairie	Village

Vendredi 6 septembre	Forum des Associations et Fête de l'école		
Dimanche 8 septembre	Brocante de professionnels	Place Général de Gaulle	
Vendredi 13 septembre	Concert de violon par les élèves de Jean-Jacques Kantorow	Académie Musicale	Chapelle Saint-Victor
Samedi 14 et dimanche 15 septembre	Salon du Bien-Etre	Maison des Associations	
Samedi 21 et dimanche 22 septembre	Journées Européennes du patrimoine		

du 28 septembre au 6 octobre	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre	Bureau Touristique	
------------------------------	--	--------------------	--

Vendredi 15 novembre	Concert de piano, par les élèves de Jean-François Heisser et Jean-Frédérique Neuburger	Académie Musicale	Centre musical
Dimanche 24 novembre	Fête de la Sainte-Catherine	Mairie	